

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU LUNDI 29 JUIN 2015 A 18H30 LES ROUSSES - MAIRIE SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL –

Présents :

- **Les Rousses** : Jean-Sébastien LACROIX - Bernard MAMET
- **Bois d'Amont** :
- **Prémanon** : Vincent HALLUIN
- **Lamoura** : Christian BIENMILLER
- **Lajoux** : Jean-Marie PERROT
- **Septmoncel** : Sylvie MICHAUD – Joël DURIF

Absents : Jean SARON (pouvoir à Christian BIENMILLER) – Anthony GALAS (pouvoir à Vincent HALLUIN)- Laurent MUOT – Jean-Michel VANINI – Nelly BENOIT-JEANNIN

Secrétaire de séance : Vincent HALLUIN

Intervenants extérieurs : M. BOZZOLINI – Alex BRIGOLLE – Antoine DELACROIX

Le 29 juin 2015 à 18h30, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à salle du Conseil Municipal, Mairie des Rousses, sous la présidence de Jean-Sébastien LACROIX, Président.

M. le Président remercie les membres de leur présence et rappelle l'ordre du jour :

1. **Désignation du secrétaire de séance**
2. **Approbation du compte rendu de la séance du 17 mars 2015**
3. **Présentation du logo du SIE par le graphiste Stéphane FLUTET**
4. **Rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public de distribution de l'eau potable**
5. **Signature du marché de réfection de 16 ouvrages syndicaux**
6. **Demandes de subvention à l'Agence de l'Eau et au Conseil Départemental pour la réfection de 16 ouvrages syndicaux**
7. **Budget 2015 : décision modificative n°1**
8. **Point sur les travaux en cours**
9. **Questions et informations diverses**

1 – Désignation d'un secrétaire de séance

Le comité Syndicat désigne à l'unanimité Vincent HALLUIN secrétaire de séance.

2 – Approbation du compte-rendu de la séance du 17 mars 2015

M. le Président propose au Comité Syndical d'approuver le compte-rendu de la séance précédente. Aucune remarque n'étant faite, le comité syndical approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 17 mars 2015.

3 – Présentation du logo du SIE par le graphiste Stéphane FLUTET

M. le Président rappelle au comité syndical qu'il avait été évoqué en début de mandat de créer un logo pour le Syndicat des Eaux. Il a donc signé un devis avec M. Stéphane FLUTET, graphiste, pour cette prestation pour un montant de 780 € TTC.

M. FLUTET ne peut être présent à cette séance. M. le Président présente donc à sa place les 3 projets élaborés par le graphiste. Le comité syndical retient le projet n° 1 mais avec quelques petites modifications. Le projet final sera transmis aux délégués par mail pour avis.

4 – Rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public de distribution de l'eau potable

M. le Président donne la parole à M. BOZZOLINI, Cabinet ROSEVAL DEVELOPPEMENT, qui présente le rapport annuel pour l'année 2014 sur le prix et la qualité du service de distribution publique d'eau potable.

Arrivée de Bernard MAMET

Joël DURIF pose la question sur le chiffre négatif du résultat brut d'exploitation du délégataire de – 147 571 €.

M. le Président s'étonne que le nombre des abonnés diminue. Alex BRIGOLLE répond qu'il y a des compteurs actifs et d'autres qui ne le sont pas.

M. le Président remarque que l'indice de protection de la ressource en eau est à 80 % alors qu'on devrait être à 100 % selon l'Agence Régionale de Santé. Jacques BOZZOLINI indique qu'il se base sur les données du fermier. Alex BRIGOLLE se renseigne auprès de son bureau d'études pour atteindre les 100 %.

Le Comité Syndical prend acte de ce rapport 2014 sur le prix et la qualité des services de distribution publique d'eau potable.

M. le Président remercie M. BOZZOLINI du travail effectué.

5 – Signature du marché de réfection de 16 ouvrages syndicaux

M. le Président explique qu'un avis d'appel public à la concurrence a été diffusé le vendredi 22 mai 2015 concernant un marché à procédure adaptée pour la réfection de 16 ouvrages syndicaux. Il rappelle qu'un contrat de maîtrise d'œuvre a été signé avec le cabinet MERLIN de Pontarlier.

La date limite de réception des offres a été fixée au vendredi 19 juin à 12h.

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

- valeur technique : 50%
- prix : 30%
- Délais : 20%

M. le Président a procédé à l'ouverture des plis le mardi 23 juin à 11 h et fait part du rapport d'analyse des offres.

L'estimation du maître d'œuvre s'élevait à 161 919 €.

Deux entreprises ont remis une offre :

- ERRA à Vaux en Velin
- ZOZ à Saint-Lupicin

C'est l'entreprise ZOZ qui a obtenu la meilleure note de 95.89 pour un montant de 166 221.94 € HT et un délai de réalisation de 13 semaines.

Le Comité syndical autorise à l'unanimité M. le Président à signer le marché avec l'entreprise ZOZ.

M. le Président précise que l'année prochaine les travaux de sécurisation seront réalisés avec la mise en place des clôtures. Antoine DELACROIX indique que la consultation sera lancée prochainement.

6 – Demandes de subvention à l'Agence de l'Eau et au Conseil Départemental pour la réfection de 16 ouvrages syndicaux

M. le Président propose au Comité Syndical de solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental pour les travaux de réfection des 16 ouvrages syndicaux.

Le Comité syndical sollicite à l'unanimité l'aide financière de l'Agence de l'eau et du conseil Départemental pour les travaux précités.

7 – Budget 2015 : décision modificative n°1

M. Le Président explique que l'Agence de l'Eau a demandé le remboursement d'un trop perçu sur une subvention de 15 500 €. Or il n'est prévu au budget 2015 que 15 000 €. Le comité syndical doit donc délibérer pour une augmentation de crédits comme suit :

Articles	Libellés	Sommes
13111	Subvention d'équipement transférable Agence de l'Eau	+ 500.00
2315	Installations techniques	- 500.00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		0.00

Accord unanime

8 – Point sur les travaux en cours

M. le Président donne la parole au maître d'œuvre, Antoine DELACROIX et au fermier, Lyonnaise des Eaux France, pour présenter un état des travaux en cours.

- Détournement giratoire ZA André Lizon aux Rousses : à la demande de la Commune
- Détournement de conduite secteur Pré Benoit à Lamoura : suite à une casse cet hiver
- Détournement de conduite sur Lajoux : à la demande de particuliers qui souhaitent construire
- Détournement en bas de l'école des neiges à Lamoura : à la demande de la commune qui souhaite vendre 2 parcelles à construire
- Chantier du Tabagnoz (2014) réalisé juste après le détournement du giratoire de la ZA André Lizon

Suite du programme :

- Bois d'Amont, 1^{ère} partie : le démarrage dépend de la subvention dans le cadre de l'appel à projet avec l'Agence de l'Eau (demande d'autorisation de commencement des travaux avant notification)
- Lotissement de Septmoncel : cela dépend du démarrage du lotissement
- Rue de la croix de la Teppe à Prémanon qui dépend du démarrage des travaux par le syndicat mixte du canton de Morez en assainissement

9 - Questions et informations diverses

Christian BIENMILLER demande ce qu'il en est du paiement des abonnements par logement dans les immeubles collectifs. Alex BRIGOLLE répond qu'une réponse a été apportée au juriste de J'ESTIMMO, agence immobilière syndic de nombreuses copropriétés. Il confirme que J'ESTIMMO va régulariser et payer.

M. le Président demande à Alex BRIGOLLE si Lyonnaise des Eaux France est certaine d'avoir tout comptabilisé, notamment toutes les copropriétés. Alex BRIGOLLE répond oui.

M. le Président indique que la signature de la convention de vente d'eau en gros avec Morez est compliquée car la ville de Morez veut faire des travaux pour être autonome et ne souhaite pas payer l'eau en raison des investissements que la ville réaliserait. Par ailleurs, suite à une erreur de notre délégataire, l'eau n'a jamais été facturée depuis 2006 à la ville de Morez. Or si le Syndicat ne vend plus d'eau à Morez, il y a un risque de potabilité pour les abonnés de Trélarce (18 m3 par jour).

En ce qui concerne la convention de vente d'eau en gros avec le Syndicat Intercommunal Haut-Jura Sud, leurs représentants ont engagé une étude pour trouver une nouvelle source

d'approvisionnement. Selon le résultat, soit la nouvelle ressource sera utilisée, soit le SI Haut-Jura Sud sollicitera le SIE du plateau des Rousses pour une vente d'eau en gros.

Alex BRIGOLLE apporte la précision suivante concernant l'indice de protection de la ressource : il convient d'appliquer les prescriptions techniques de la DUP pour arriver à 100 %.

Il fait ensuite un point sur les travaux contractuels. L'installation de la télérelève sur la commune des Rousses : 1400 compteurs ont été installés en 5 semaines. Les écarts seront en radio relève. Une convention a été signée entre la commune des Rousses et DOLCE Ô, filiale de la Sté Lyonnaise des eaux France pour l'installation d'émetteurs sur des bâtiments communaux.

Jean-Marie PERROT demande quand sont prévus les travaux sur la station de pompage pour le traitement du Carbone Organique Total. M. le Président répond que les études seront réalisées en 2016 et les travaux en 2017. En ce qui concerne le doublement du réservoir des Tuffes, le marché de maîtrise d'œuvre sera lancé en 2016 et les travaux seront réalisés en 2017.

Séance levée à 20h00

Le Secrétaire de séance

Vincent HALLUIN


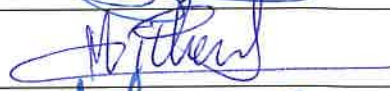



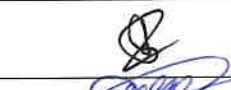


Le Président,

Jean-Sébastien LACROIX

EMARGEMENT REUNION DU COMITE SYNDICAL

LUNDI 29 JUIN 2015 A 18H30

Nom et prénom	Fonction	Signature
LACROIX Jean-Sébastien	PRESIDENT	
MICHAUD Sylvie	VICE PRESIDENTE	
MAMET Bernard	Délégué LES ROUSSES	
MUOT Laurent	Délégué BOIS D'AMONT	
VANINI Jean-Michel	Délégué BOIS D'AMONT	
HALLUIN Vincent	Délégué PREMANON	
GALAS Anthony	Délégué PREMANON	Pouvoir à V. HALLUIN
BIENMILLER Christian	Délégué LAMOURA	
SARON Jean	Délégué LAMOURA	Pouvoir à C. BIENMILLER
BENOIT-JEANNIN Nelly	Déléguée LAJOUX	
PERROT Jean-Marie	Délégué LAJOUX	
DURIF Joël	Délégué SEPTMONCEL	